Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215602269-20251128-D20251102-DE

COMMUNE de SAINT-MALO DE BEIGNON

Département du Morbihan

Séance du 28 novembre 2025

Membres en exercice : 13
Membres présents : 8
Votants : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 28 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MALO DE BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène HERRY, Maire.

Date de la convocation : 21 novembre 2025

PRESENTS : Marie-Hélène HERRY, Pierrick PILORGET, Florence NASSOY, Mickaël THEBAUD, Tugdual GATTE, Lydia GILLES, Pierre-Yves HERBERT, Marie-Hélène NEVES,

ABSENTS EXCUSÉS : Alexis POUBEAU (pouvoir à Mickaël THEBAUD)

ABSENTS : David GAUTIER, Ludovic LEVIGOUREUX, Eric LAROCHE, Neima TROGER

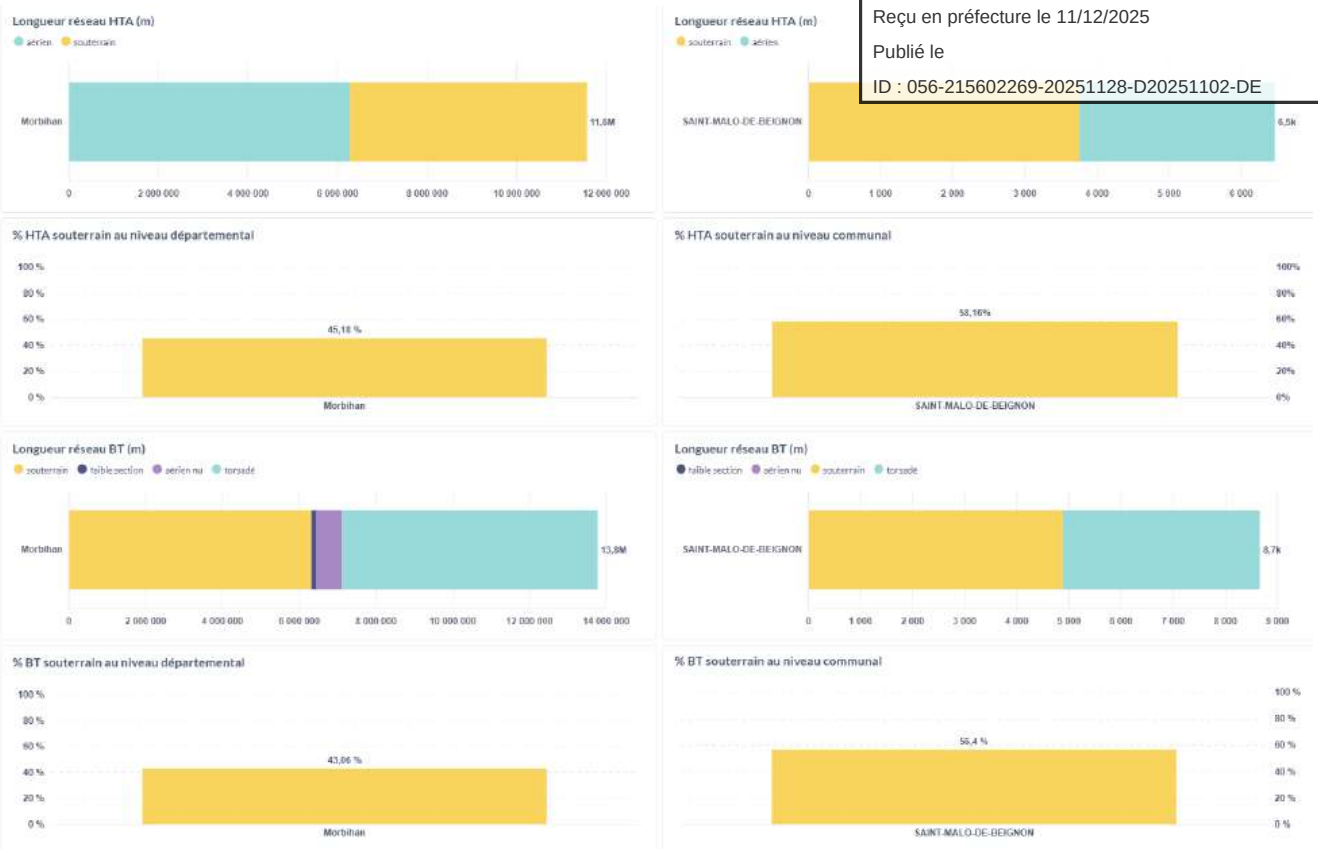
Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à élire un secrétaire. Pierre-Yves HERBERT est nommé secrétaire de séance.

RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT ENERGIES DU MORBIHAN — D 2025-11-02

En application de l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal avant le 31 décembre. Madame le Maire présente le rapport d'activités du Syndicat Morbihan Energies pour l'année 2024 en détaillant les données techniques concernant la commune de SAINT-MALO DE BEIGNON.

La commune compte 268 abonnés au réseau basse tension (zéro client mal alimenté ; taux de 0,6 % dans les communes rurales du Morbihan). Elle présente le résumé suivant sur le réseau.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215602269-20251128-D20251102-DE



Le critère de la continuité de fourniture est respecté. Pour le temps de coupure, toutes causes et origines confondues (travaux et incidents), il s'élève à 111,4 min par usager. Une forte diminution par rapport à 2023. Cette diminution significative s'explique par moins d'impacts climatiques, moins de réseaux fils nus.
Ce rapport est consultable en Mairie, et téléchargeable sur le site :

https://extranet.morbihan-energies.fr/documents/rapport_activite_2024.pdf

Le conseil municipal prend acte de cette information.

Le Maire,

Marie-Hélène HERRY

Le Secrétaire de séance,

Pierre-Yves HERBERT